

Saint-Benoît-sur-Loire au Fil du Temps



Sommaire

ÉDITORIAL

AGENDA

PROGRAMME 13 ET 14 JUILLET

FÊTE DE LA MARINE ET FEUX DE
LA SAINT-JEAN

BUDGET COMMUNAL

ÉTAT CIVIL

INFOS PRATIQUES

VIE ASSOCIATIVE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VAL D'OR ET FORÊT

LUCIENNE LEBRUN SE PENCHE
SUR NOTRE PASSÉ

N° 79

Juin 2015

Éditorial

Chers concitoyens,

A la lecture de ce bulletin, certains d'entre vous se préparent à profiter de vacances pleinement méritées et partir, pour ceux qui le peuvent, vers d'autres pays ou régions. L'occasion de voir des parents éloignés, recharger les batteries, regonfler le moral pour une rentrée qui va très vite arriver.

Ces moments de détente et de décompression sont favorables à la réflexion sur des projets d'avenir de toute nature.

Imaginons qu'à la rentrée, vous vouliez changer de portail, de fenêtres, refaire l'enduit de votre maison, la toiture, la clôture, réaliser une extension, par vous-même ou par l'intermédiaire d'un artisan, sachez que pour réaliser tous ces changements, vous devez impérativement suivre certaines règles.

Je tiens à vous faire un rappel qui a son importance et par ses conséquences.

N'oubliez pas de déclarer les travaux que vous souhaitez effectuer. Vous devez passer par notre service urbanisme, même si les formulaires vous semblent compliqués et que beaucoup d'éléments et de renseignements vous sont demandés. Notre service peut vous aider à remplir les formulaires qui doivent être fournis avant tous travaux et être validés par les services compétents.

A ne pas faire de déclarations de travaux, vous prenez le risque d'être « pris » par la patrouille de la police intercommunale qui vous informera des sanctions encourues. Vous avez l'obligation de poser un panneau signalant le chantier et indiquant votre autorisation de travaux.

Pensez qu'en cas de sinistre, les assurances peuvent demander la conformité de vos constructions, vos modifications non déclarées seront réputées illégales et vous serez dans l'obligation de remettre à l'état initial. Petites causes, grands effets... Idem en cas de vente.

A Saint-Benoît, plusieurs règles se superposent. Une de ces règles tient à la proximité de plusieurs édifices remarquables et sont sous la surveillance des Bâtiments de France.

A cela, il faut ajouter le règlement du Plan de Prévention des Risques d'Inondation qui couvre toute la commune.

Le service instructeur, la Communauté de Communes Val d'Or et Forêt, gère tous les dossiers que vous déposez à l'accueil de votre mairie, où vous trouverez toutes les informations nécessaires. La tentation est grande pour vous de ne pas passer par nos services administratifs et de modifier, étendre, construire directement sans aucune autorisation : tout cela est répréhensible de par la loi et passible du Tribunal Administratif.

Il est vrai que les services de l'État ne simplifient pas notre tâche, et c'est une des raisons pour laquelle votre commune va mettre en place une A.V.A.P. (Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine), sur un périmètre bien défini courant 2016 - sujet évoqué lors de la réunion publique du 2 avril dernier. L'A.V.A.P. donnera les règles applicables aux constructions et modifications (murs, fenêtres, toits, portes... caractéristiques techniques des matériaux...) selon une typologie et une localisation du bâti prédéfinies (ferme, lotissement, maison de bourg...).

Pour la zone concernée, sur un périmètre bien défini, chaque habitation disposera d'une fiche individuelle qui signalera son intérêt patrimonial, ses caractéristiques, les possibilités de modification et les règles à respecter.

Vous pourrez consulter la fiche correspondante à votre habitation. Ces règles instaurées par l'A.V.A.P. permettront d'avoir un règlement permanent et immuable, contrairement à aujourd'hui, et les Bâtiments de France devront s'y conformer.

J'insiste, les services d'urbanisme de la mairie et de la Communauté de Communes sont là pour vous aider dans vos démarches, n'hésitez pas à les consulter.

Malgré ces complications administratives nécessaires et obligatoires, je vous souhaite un très bon été.

Bien cordialement
Le Maire,
Gilles Burgevin

AGENDA

En Juillet:

Samedi 4 : Randonnée organisée par l'office de Tourisme

Dimanche 5 : Festival de musique avec Valphonie – salle polyvalente

Samedi 11 : Visite guidée de Saint-Benoît par l'Office de tourisme

Samedi 11 : Concours de pêche enfants à l'étang communal

Samedi 11 et Dimanche 12 : Fête du Port organisée par l'Association des Portugais

Lundi 13 : Fête nationale – Repas champêtre et feu d'artifice au Port

Mardi 14 : Fête nationale

Dimanche 19 : Marché de producteurs de pays

Dimanche 19 : Concert à la Basilique

Dimanche 26 : Après-midi dansant organisé par SNAD2 – Salle polyvalente

Mardi 28 : Don du sang – 16h 19h – Salle des Fêtes

En Août:

Dimanche 2 : Loto des Pompiers – Salle polyvalente

Samedi 15 : Visite guidée de Saint-Benoît par l'Office de tourisme

Dimanche 16 : Marché des Producteurs de Pays

Dimanche 16 : Thé dansant basket – Salle polyvalente

En Septembre:

Dimanche 6 : Randonnée VTT des pompiers

Dimanche 6 : Vide-greniers et salon des passionnés – Salle des Fêtes

Vendredi 11 : Assemblée générale de la Société de chasse – Salle des Fêtes

Samedi 12 : Forum des associations par le Comité des Fêtes – Salle polyvalente

Vendredi 18 : Assemblée générale APE École publique – Ancienne mairie

Samedi 19 : Distribution des cartes de chasse – Ancienne mairie

Samedi 19 : Visite guidée de Saint-Benoît par l'Office de tourisme

Samedi 19 et Dimanche 20 : Journée du patrimoine

Dimanche 20 : Marché de producteurs de pays

Dimanche 27 : Anniversaire des 25 ans de Biaudes et Câlînes - Salle polyvalente

Pour découvrir les manifestations organisées par la Communauté de Communes Val d'Or et Forêt, se reporter à la page 9.

HORAIRES D'ÉTÉ DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de mairie sera fermé tous les après-midis du 14 juillet au 15 août 2015.

Un répondeur téléphonique sera disponible en cas d'urgence.

Rappel des horaires d'ouverture de la Mairie

			14 H 30	17 H 30
Lundi				
Mardi	8 H 45	12 H 00	14 H 30	17 H 30
Mercredi	8 H 45	12 H 00		
Jeudi	8 H 45	12 H 00	14 H 30	17 H 30
Vendredi	8 H 45	12 H 00		
Samedi	9 H 00	12 H 00		

Sauf du 14 juillet au 15 août :

Mardi	8 H 45	12 H 00
Mercredi	8 H 45	12 H 00
Jeudi	8 H 45	12 H 00
Vendredi	8 H 45	12 H 00
Samedi	9 H 00	12 H 00

Manifestations

11 - 13 & 14 juillet

Samedi
27 juin
2015

Fête de la Marine & Feux de la Saint-Jean

Saint-Benoit-sur-Loire

Organisés par Le Comité des Fêtes et l'Armada
avec la participation de l'Association des Amis du Hameau du Port

et le soutien de la municipalité de Saint-Benoit-sur-Loire

Comme l'an passé, le Comité des Fêtes s'associe à l'ARMADA pour vous proposer toute la journée au hameau du Port une fête de la Marine suivie des traditionnels Feux de la Saint-Jean.

Vous pourrez rencontrer des artistes ligériens, des artisans présentant des vieux métiers et des exposants. 3 groupes musicaux LA BOU SOL, le groupe BABORD-TRIBORD et le Groupe Irlandais GALWAY donneront l'après-midi des concerts dont nous avons souhaité que l'entrée soit gratuite.

Le soir, un dîner spectacle sera animé par C'EST NABUM et LA BOU SOL.

Réservations à l'accueil de la Mairie ou sur demande à cdf45730@gmail.com.

La soirée se clôturera vers 23 heures par l'embrassement du feu de la St Jean et par un concert de trompes de chasse.

Le Président du Comité des Fêtes,
Pascal MARCHAND

Samedi 11 juillet

9h à 11h : Concours de pêche pour les enfants à l'étang communal (gratuit) – Association de pêche de la Mitonnerie.

Lundi 13 juillet

19h30 : Apéritif-concert avec Valphonie.

20h : Repas champêtre au Port.

Au menu :

Repas adulte : Salade grecque – Mignon de Porc mariné sauce andalouse ou Pilon de poulet curry/citron - Frites ou riz Pilaf - Fromage – Gâteau «Le Royaliste » (croquant citron et mousse chocolat)

Repas enfant : Salade grecque – Saucisse / frites – Gâteau « Le Royaliste »

Prix des repas : 13,50 € pour les adultes – 8 € pour les enfants de moins de 12 ans.

Réservation chez les commerçants ou à la mairie avant le 8 juillet.

22h30 : Retraite aux Flambeaux animée par les Pompiers autour du Port.

22h45 : Feu d'artifice tiré de l'île du Port.

23h15 : Bal populaire au Port animé par le disc Jockey 3AT.

Mardi 14 juillet

14h00 : Jeux d'enfants sur la Place du Martroi.

16h30 : Défilé en ville et cérémonie au Monument aux Morts.

17h15 : Rafrâichissements dans la cour de la Mairie.

17h30 : Concert avec Valphonie dans la cour de la Mairie.

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES ANIMATIONS

Le 28 mai dernier, s'est tenu l'avant dernier Conseil Municipal Jeunes de Saint-Benoit-sur-Loire. Cette réunion était entièrement consacrée à la réalisation de deux projets que les jeunes élus avaient à cœur de concrétiser durant leur mandat.

Il s'agit de l'organisation de deux manifestations :

- l'une consacrée à des rencontres inter-établissements scolaires par équipes qui réunira l'ensemble des élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 des écoles publique et privée de Saint-Benoit-sur-Loire ainsi que les 6èmes

du Collège de Saint-Benoit-sur-Loire soit près de 200 élèves - manifestation dont la date a été fixée au mardi 23 juin après-midi.

- l'autre événement se déroulera le mardi 14 juillet après-midi : le Conseil Municipal Jeunes proposera des activités ludiques en équipe ; inscriptions préalables obligatoires en mairie ! Cette seconde manifestation est ouverte à tous et nous vous y attendons nombreuses et nombreux !

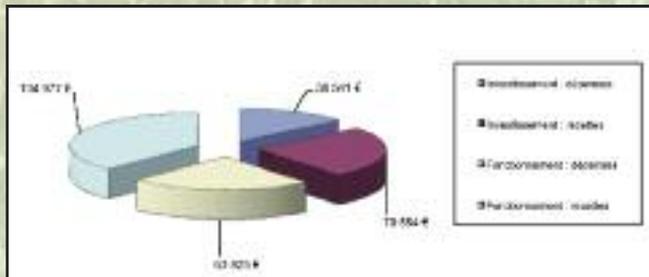
Mathieu PINÇON

Les Budgets Communaux

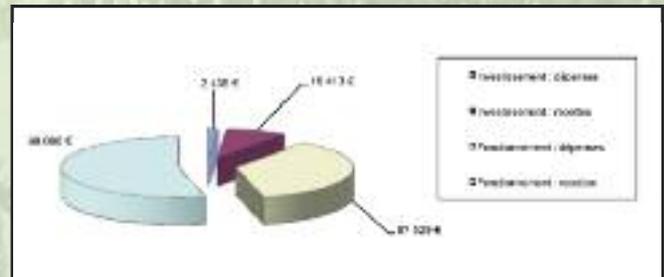
COMPTES ADMINISTRATIFS 2014

(Les chiffres contenus dans les graphiques ci-dessous sont exprimés en euros sans décimale)

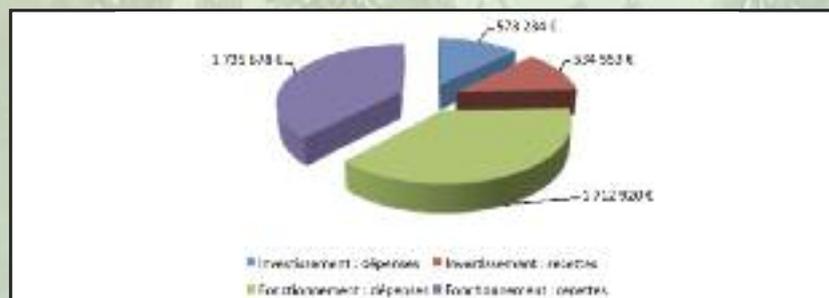
Budget Assainissement 2014



Budget Eau 2014



Budget de la Commune 2014

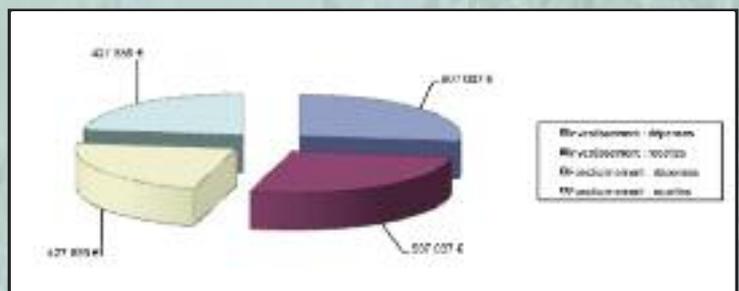


BUDGETS PRIMITIFS 2015

Budget Assainissement 2015

Pour 2015, le budget primitif Assainissement s'équilibre en dépenses et en recettes à :

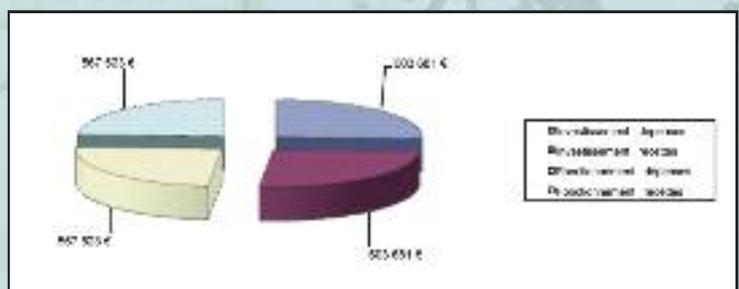
- 427 859 euros pour l'exploitation.
- 507 037 euros pour l'investissement.



Budget Eau 2015

Pour 2015, le budget primitif Eau s'équilibre en dépenses et en recettes à :

- 567 523 euros pour le fonctionnement.
- 603 681 euros pour l'investissement.



Infos Pratiques

OPÉRATION JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT le samedi 28 mars 2015

Belle action citoyenne organisée dans le cadre de la journée de l'environnement, le samedi 28 mars au matin sur les berges de Loire.

A l'initiative de la Municipalité, les associations communales, les pompiers, les chasseurs, les pêcheurs, les élus, le conseil municipal enfant et des bénévoles on répondu présents au rendez-vous fixé ce samedi matin pour nettoyer les bords de Loire, soit une trentaine de personnes.

Le nettoyage des berges de Loire a permis de ramasser de nombreux déchets en tout genre : bouteilles, chaussures, vêtements, vieux vélos, carcasses de voiture, mobylette, congélateur....la liste est malheureusement longue et témoigne du



bien peu de civisme de la part des personnes qui osent se débarrasser ainsi de leurs déchets en n'hésitant pas à salir notre environnement.

DON DU SANG

Besoin important !

Venez nombreux à la salle des Fêtes

Le mardi 28 juillet de 16 H 00 à 19 H 00.

Pour un premier don, se munir de votre carte nationale d'identité.



RAPPEL



Pour l'esthétique de notre village, pour nos touristes, pour la circulation sur les trottoirs (poussettes, handicapés, piétons...), je me permets de vous faire un rappel : Vos poubelles ne doivent être sorties que le matin du jour de ramassage - et non pas la veille - et rentrées le soir après le passage des éboueurs, et non pas le lendemain !

Notez que le 14 juillet, en raison de la fête nationale, les poubelles seront ramassées le vendredi 17 juillet après-midi.

Merci de votre compréhension et de votre réactivité.

Le Maire,
Gilles BURGEVIN

Relevés des compteurs d'eau

La relève à distance des compteurs d'eau sera réalisée par notre fontainier Olivier ROLLION de juillet à août 2015.



Merci de dégager les citerneaux en cas de besoin.



RÉGLEMENTATION DES TRAVAUX DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE

(Arrêté municipal du 25 juin 2001)

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers et susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison du bruit ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



PRÉVENTION CAMBRIOLAGE

En matière de tentative de cambriolage, le voisin peut être un témoin précieux et privilégié.

Ainsi, vous êtes témoin d'une tentative de vol par effraction chez un voisin. N'hésitez pas et **composez le 17 ou le 112**. Un gendarme spécialiste de la sûreté est à votre disposition au sein de la brigade de gendarmerie.

Numéros utiles :

- Opposition carte bancaire : 0 892 705 705.
- Opposition chéquier : 0 892 68 32 08.

- Téléphones portables volés :

- SFR : 10 23.
- Orange : 0 800 100 740.
- Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00.

Infos Pratiques suite

NOUVEAU RÉGIME JURIDIQUE DES PRÉENSEIGNES DÉROGATOIRES

Une **pré-enseigne** est un élément de signalétique extérieure indiquant la **proximité d'un immeuble où s'exerce une activité**. Les pré-enseignes permettent de faire la publicité d'une entreprise ou d'un service aux personnes.

La loi du 29 décembre 1979 relative à la publicité avait défini un régime de préenseignes dérogatoires en imposant des conditions en terme de dimensions, de distance et de nombre. Cette réglementation n'a pu empêcher la multiplication anarchique aux abords des routes et la dégradation des paysages ruraux.

A compter du 13 juillet 2015, une nouvelle réglementation s'applique entraînant le retrait de toutes les pré-enseignes n'entrant plus dans le nouveau cadre juridique. C'est-à-dire que seules les activités suivantes pourront être signalées et **désormais uniquement hors agglomération** :

- Activités en relation avec la fabrication ou la vente de produits du terroir par des entreprises locales.
- Activités culturelles.

- Monuments historiques classés ou inscrits, ouverts à la visite.
- A titre temporaire, les activités ayant le caractère d'opérations exceptionnelles ou de manifestations à caractère culturel ou touristique.

Les activités ci-dessous ne pourront plus bénéficier de préenseignes dérogatoires :

- Les activités particulièrement utiles aux personnes en déplacement (hôtels, restaurants, garages, stations-service...).
- Les activités liées à des services publics ou des services d'urgence.
- Les activités s'exerçant en retrait de la voie publique.

⇒ La Signalisation d'Initiative Locale (SIL) pourra se substituer aux pré-enseignes dérogatoires. Relevant du code de la route, elle a pour objet d'assurer la signalisation des services et des équipements tout en renforçant la protection du cadre de vie.

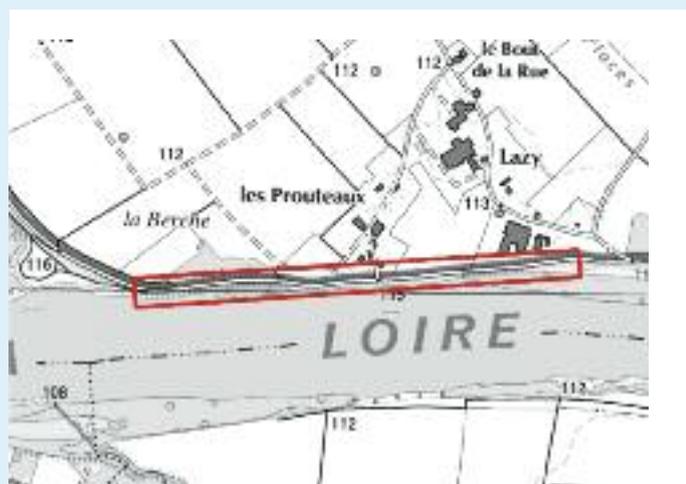
Après le 13 juillet 2015, c'est le Préfet - *puisque notre commune n'est pas dotée d'un règlement local de publicité* - qui veillera à l'application du nouveau régime des préenseignes dérogatoires. Celles-ci devront toutes être retirées.



RENFORCEMENT DE LA DIGUE DE SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE

Les levées de Loire sont des digues qui ont pour fonction de protéger les habitants des valls de la Loire contre les inondations liées aux crues les plus fréquentes du fleuve. Pour améliorer la fiabilité de ces ouvrages, leur renforcement a été engagé dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature, financé par l'État et les collectivités locales.

A Saint-Benoît-sur-Loire, au lieu-dit « les Prouteaux », la levée de Loire se trouve à l'extérieur (extrados) d'un virage (méandre) et en contact direct avec le fleuve. Au cours de ces dernières années, une érosion a été constatée en pied de digue. Ce phénomène d'érosion, s'il n'est pas stoppé, peut affaiblir la digue, en particulier en période de crue.



Le projet

Afin de garantir la pérennité du système d'endiguement sur ce site, la levée de Saint-Benoît-sur-Loire va faire l'objet de travaux. Les arbres présents sur la digue elle-même et en pied ont été coupés au printemps 2015.

Une protection du pied de digue côté Loire va être mise en œuvre pour lutter contre l'érosion externe de la digue.

Les travaux nécessitent l'apport de 8 000 m³ de matériaux. Ceux-ci seront acheminés sur site par semi-remorques. Les camions devront respecter l'itinéraire élaboré en concertation avec la commune de Saint-Benoît-sur-Loire et le conseil départemental, gestionnaire de l'itinéraire « Loire à vélo ».

La période des travaux

Les travaux doivent durer quatre mois, à partir de septembre. Ils devraient être terminés en 2015. Une variation importante des niveaux de la Loire pourrait toutefois entraîner un report sur l'année 2016.

Les partenaires

Le financement de ces opérations programmées dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature, est assuré comme suit :

- État (90%),
- Région Centre (10%),

Le projet, sous maîtrise d'ouvrage État, est mené par la Direction Départementale des Territoires du Loiret, la maîtrise d'œuvre étant assurée par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Centre (DREAL Centre).

Vie Associative

BROCANTE DU 27 AVRIL

Les brocanteurs ont une nouvelle fois été assez longs à répondre mais les relances du coordinateur de cette manifestation ont porté leurs fruits puisque nous avons 16 inscrits «professionnels», ce qui de nos jours est plutôt respectable.

L'animation par Biaudes et Câlines et l'exposition de vieilles motos furent un plus indéniable à la réussite de la journée. Hélas, encore une fois, la pluie est venue casser la belle ambiance du matin et les exposants particuliers ont pour certains commencé à ranger dès le début d'après-midi.

Le Président du Comité des Fêtes,
Pascal MARCHAND



Record d'affluence pour le Saint Benoît Cycling Tour 2015 !



Le jeudi de l'Ascension, s'est tenue la traditionnelle course cycliste organisée par la ROUE LIBRE BENEDICTINE. Cette course réunissant les clubs du Loiret servait de support à la coupe des Clubs du Loiret. Plus de 150 jeunes cyclistes avaient répondu présents dont deux jeunes auxerrois. Les spectateurs étaient aussi venus en nombre sur l'ensemble des parcours puisque ce fût pour certains l'occasion de parcourir les circuits à pied, en témoigne d'ailleurs les photos de la ligne d'arrivée où les spectateurs étaient installés sur plus de 200 m.

Le public est venu nombreux assister à différentes épreuves qui se sont déroulées dès la fin de matinée pour se terminer en fin de journée. Les courses sur route ont ouvert les hostilités puis après une pause déjeuner bien mérité, les épreuves de cyclo-cross par équipe et en individuel ainsi que les exercices d'agilité ont clôturé l'après-midi.

Quelle belle récompense pour nos jeunes du club organisateur à l'annonce des résultats par les commissaires ; la RLB gagne une place par rapport à l'an dernier et se hisse à la cinquième place de cette coupe des clubs avec des jeunes coureurs dont pour certains c'était la première compétition. Ainsi, la RLB est aux portes de la sélection pour disputer les épreuves régionales.

J'en profite pour remercier l'ensemble de nos partenaires publics et privés ainsi que nos bénévoles qui ont fait de cette journée un succès.

Prochain rendez-vous pour la RLB : le samedi 12 septembre 2015 de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 au 1 place de l'Université pour les traditionnelles portes ouvertes des clubs de la FFC, par ailleurs, journée dédiée au forum des associations de la commune de Saint-Benoît-sur-Loire. Venez découvrir à cette occasion notre club, ses bénévoles et nos installations !



La Présidente,
Aurélie PINÇON

LA GRANDE FÊTE DU VÉLO

Pour la deuxième année consécutive, le Comité des Fêtes a organisé cette belle manifestation autour de la petite reine, le dimanche 7 juin, autour de la salle polyvalente et de l'école des grands.

Durant toute la journée, des animations se sont déroulées : visite guidée en vélo de St-Benoît, atelier gratuit de réparation de vélos, bourse aux accessoires et aux vélos ouverte à tous, expositions diverses. A l'occasion de cette journée, l'Armada a ouvert les portes du chantier de construction de leur 4ème bateau : une Toue Cabanée.

La Région, cette année encore, a accompagné cette manifestation qui représente une des toutes premières échappées de la Loire à Vélo pour 2015.

Le Président du Comité des Fêtes,
Pascal MARCHAND



Vie Associative suite



Valphonie vous donne rendez-vous le 5 juillet 2015 dans la salle polyvalente de Saint-Benoît à 15 heures pour fêter ses 10 ans. Les musiques de Châteauneuf-sur-Loire, Vitry-aux-Loges et Saint-Martin d'Abbat se joignent

à nous pour un concert géant avec environ une centaine de musiciens sur un programme commun.

Nous sommes tous au diapason sous la baguette des chefs. Laissez-vous emmener au pays merveilleux de la musique.

Nous vous attendons nombreux pour cet événement unique et historique !

La Présidente,
Natacha FOURNIÉ



Communauté de Communes



Val d'Or et Forêt

L'actualité de la Communauté de communes.

>> www.cc-valdoretforet.com

Pour répondre au mieux aux attentes des habitants de son territoire, la Communauté de communes développe son offre de services.

Horaires élargis à la médiathèque

A partir de septembre, les horaires d'ouverture de la médiathèque seront élargis. L'équipe vous accueillera

le lundi de 15h30 à 18h

le mercredi de 10h à 12h30
et de 14h à 18h

le vendredi de 15h30 à 19h

le samedi de 10h à 12h30.

Vacances d'été des 3 - 14 ans

Les accueils de Loisirs seront ouverts les deux mois des vacances scolaires (sur inscription auprès du service Enfance Jeunesse de la CCVOF). Activités créatives et sportives adaptées à tous les âges seront proposées aux enfants qui gardent libre choix devenant ainsi acteurs de leurs loisirs.

Nouveautés : des nuits sous tente seront proposées dès 6 ans et des activités spécifiques aux 11 - 14 ans seront programmées.

Marche sensorielle

Renouer avec les plaisirs simples et éveiller ses sens : cette marche pieds-nus que propose l'Office de tourisme Val d'Or et Forêt développe les sensations par le biais des capteurs des pieds. Notre plante de pied possède 7 000 capteurs qui, sortis des chaussures et après un bref automassage, vous offriront des sensations tout aussi étonnantes qu'agréables.

Samedi 4 juillet après-midi à Saint Benoît sur Loire. 4€, sur inscription auprès de l'Office de tourisme / 02 38 35 00 79 ou oti@cc-valdoretforet.com

NOUS CONTACTER

Communauté de communes Val d'Or et Forêt
28 route des Bordes - 45 460 Bonnée

Tel. 02 38 35 05 58 >> www.cc-valdoretforet.com / 



Vie Communale

RÉSULTAT DU CONCOURS DÉPARTEMENTAL DES VILLES, VILLAGES, MAISONS ET SITES FLEURIS

Mardi 21 avril dernier, le 58^{ème} concours départemental de fleurissement s'est déroulé salle Cuiry à Gien. 230 communes participaient à cette remise des prix. Le label national a été obtenu par Châtillon-sur-Loire et Coullons, le palmarès régional à Bray-en-Val et Les Bordes.

Notre commune était à l'honneur car elle a remporté le prix départemental et a donc obtenu le panneau « Village fleuri ». Belle récompense aussi pour un de nos administrés, puisque le prix d'excellence a été attribué à un bénédictin, M. Jean-François BUISSON.

Le Conseil municipal remercie l'équipe des services techniques pour leurs efforts à fleurir notre commune.



5^{ème} ÉDITION DES MARCHÉS DES PRODUCTEURS DE PAYS



La 5^{ème} édition du Marché des Producteurs de Pays a débuté le dimanche 19 avril et a réuni une douzaine de producteurs sur une place ensoleillée. Un parfum d'ailleurs nous invitait à découvrir l'élégance de la musique russe avec l'École de musique

ou encore les saveurs épicés du pays basque.

Le groupe folklorique Biaudes et Câlines a animé le 17 mai le 2^{ème} marché de la saison avec ses danses et musiques traditionnelles.

Stephen BOUCHET de Sigloy, rejoint le groupe des fidèles producteurs avec des sablés sucrés et salés et des macarons fait maison. Isabelle PERRETTE revient en 2015 avec ses produits à base d'autruches.



STATIONNEMENT RUE DU PORT

Il y a quelque temps, la Municipalité a enlevé les panneaux « Interdiction de stationner » dans la partie de la rue du Port longeant les maisons face à la Loire. Cette demande des habitants du Hameau du Port permettait de supprimer tout obstacle à la vue remarquable sur la Loire et les méandres de Guilly.

Depuis, et encore plus récemment, des voitures stationnent, quel que soit le jour de la semaine, sur cette partie de la rue du Port, bouchant encore plus la vue que ne le faisaient les panneaux.

Que faire ? Doit-on remettre les panneaux ? Ou n'est-il pas plus simple, avec un peu de bon sens, que les automobilistes stationnent en contre bas de la levée, à l'endroit prévu à cet effet, ils ne gêneront plus.



LA GUERRE - 1915 LA WOEVRE - L'ARGONNE

1

Le jour de l'an à la petite ferme du Cas Rouge est bien triste; Cette année commence sans 4 des enfants et le gendre. Il n'y a plus à la maison que les trois jeunes frères : Julien, Maxime et Isidore, et leur petite sœur Hélène. Les journaux ne font état que de glorieux faits de guerre de notre armée sur tous les fronts., sans nul doute, la guerre va peut-être prendre fin?

Louis est à Souchez dans le Pas de Calais, vivant dans les tranchées, dans quelque abri qui n'est qu'un trou creusé juste de quoi se mettre la tête et le ventre, les jambes rentrant comme elles peuvent. La boue, fléau des hommes a des noms divers : la mélasse, la gadouille, la mouscaille. Les boyaux de communication ne sont que des cloaques où l'eau et l'urine se mélangent, la glaise nous couvre de la tête aux pieds. La nourriture, lorsqu'elle arrive, portée par des hommes évitant les éclatements d'obus, les fusées éclairantes, portant en bandoulière les bidons pendus en tas et les musettes bourrées de pain, lorsqu'ils ne tombent pas dans un trou plein d'eau, est faite de bœuf bouilli amalgamé de haricots, de graisse figée, salie, refroidie. C'est la seule qui parvienne aux hommes perdus dans quelque tranchée. Ils ne protestent pas, mangent silencieusement en se penchant dessus pour la préserver de l'eau et de la terre, les mains glaiseuses, le pain crissant sous les dents. Il est qualifié de pain frais lorsqu'il a moins de 8 jours.

Adrien, lui, est depuis le début de l'année dans le secteur de la Haute Chevauchée, joli nom pour un endroit sinistre, accidenté, meurtrier, qui est depuis de longs mois la cible des artilleurs.

Au mois de février, un petit mot à son épouse pour la rassurer, il est en Argonne, tout va bien, il s'inquiète de la santé de sa petite Alphonsine, il part pour le Plateau de la Bolante, à quelques kilomètres de là.

Abel est toujours en première ligne à la Woëvre (c'est là également que combat Maurice Genevoix, aux Eparges).



Les obus allemands pleuvent, la relève se fait la nuit, dans la boue : on avance en rampant, les coudes, les genoux dans la boue, la pluie crépite, on ne voit rien, ni le ciel, ni la boue. Il faut ramper jusqu'aux hommes qui nous attendent là-haut et qui nous accueillent d'un « vous allez être servis ! ». Encore un peu de courage, les pieds gelés, la caisse malade, la gueule démolie, une croix de bois en haut de la côte. Où est-il le dernier des couillons qui croit encore en revenir? on devenait trop intelligent, on nous a envoyés à la guerre. Des obus éclatent sur nous, nos tympanes sonnent,

l'air nous gifle, les pierres, les mottes, des débris informes retombent, durs, lourds. Il faut se coller à la terre, tous du même côté de l'entonnoir creusé par l'obus, de l'autre côté, de la terre nue avec de nombreuses marbrures noires et rouillées, des loques de drap, vieux bidons, des flaques d'eau couleur d'acide picrique. Il faut pourtant en sortir. Les bandes molletières tombent sur les souliers fangeux, il faut ramper encore, les entonnoirs se touchent, il y a un homme couché sur les reins d'un second, presque enfoui dans la boue. Il y en a un troisième qui ne bouge pas plus que les deux autres... dans la tranchée de réserve, tous ont été tués ou blessés, plus de valides, que de la confusion, de la peur. Manger, dormir, cela n'a pas de sens, de temps en temps, on grignote un morceau de sucre grisâtre trouvé dans le fond de la musette, une bribe de chocolat saupoudrée de miettes de tabac. Un soldat monté jusqu'à nous avec deux seaux de jus pleins à moitié s'excuse : « c'est la faute à mon pote. On en avait bouilli trois seaux,

mais il a reçu une schrapnell dans la tempe et il est tombé la tête au-dessus du seau, du sang plein dedans, imbuvable. S'il avait vu c't'ouvrage, heureusement qu'il était mort ». On a fini par concevoir la chute perpétuelle des obus. Lorsqu'ils tombent dans l'entonnoir, tout près, et que jaillissent, noirs sur le ciel, des débris humains, des jambes, des bras, des têtes, on reste collés à la boue. Lorsqu'ils tombent dans la tranchée, ensevelissant les hommes, il faut creuser, creuser pour les dégager.

Tout cela, les petits mots qui arrivent dans la famille Lebrun, pas un seul n'en fait état, la censure est là, rien ne filtre, tout va bien. Pas si bien que cela puisque Julien, le petit Julien, jusqu'à ajourné, reçoit sa feuille de route, il part le 14 mars 1915 affecté au 131^{ème} régiment d'infanterie, pour la Butte de Vauquois. Il y rejoint Adrien, là depuis décembre dernier. Dans la nuit du 3 au 4 septembre 1914, le curé, le maire et l'instituteur du village de Vauquois ont fait évacuer les 168 habitants. Ils ne reverront jamais leur village, pas même les ruines, il a disparu, pulvérisé. En décembre 1914, le 82^{ème} régiment d'infanterie où se trouve Adrien subit de graves pertes : 50 tués, 150 blessés. Lorsque Julien arrive en mars 1915, Vauquois est transformé en forteresse, des caves creusées reliées entre elles par des boyaux, les rues excavées pour que les soupiraux des caves deviennent des meurtrières, et à hauteur d'homme les murs des jardins et maisons sont crénelés. L'accès en est difficile, de tous côtés des ravins, des glacis offrant des champs de tir aux mitrailleuses. Les vagues d'attaques françaises sont pourtant venues à bout des défenses allemandes au prix de 3000 tués et disparus en 5 jours... Pour cela, les 82^{ème}, 331^{ème}, 46^{ème}, 113^{ème}, 131^{ème}, 31^{ème}, 76^{ème}, 89^{ème}, 313^{ème}, 358^{ème} et 370^{ème} R.I. et le 42^{ème} RIC se sont entre autres illustrés sur la Butte de Vauquois (Adrien est au 82^{ème}, Julien au 131^{ème}.) Rien que le nom de ce lieu mérite le respect. Il est le symbole d'un acharnement sans répit et porte dans sa terre des cicatrices indélébiles. Commence alors une guerre surnoise et meurtrière. Le 22 mars les allemands lancent des liquides enflammés dans les tranchées. Des galeries sont creusées sous les positions françaises afin de placer des mines de plus en plus puissantes. Des entonnoirs se forment, immenses cuvettes où ont lieu des combats à l'arme blanche.

Les 5, 6, 8 avril une lutte acharnée a lieu pour la conquête d'une tranchée au Bois Brûlé sur le secteur de St Mihiel. L'adjudant Péricard, (95^{ème} RI de Bourges), jugeant la situation désespérée lance les mots devenus historiques « debout les morts » pour entraîner ses hommes vers l'avant. Le cri galvanise les blessés qui reprennent les armes et le groupe se dégage à la grenade.

En mai, Adrien est de nouveau muté à quelques kilomètres et va combattre à La Fille Morte, toujours dans le secteur de Verdun. Depuis le 9 avril, les Eparges voisines sont aux mains des français après des efforts surhumains : mer de boue, des blessés se sont noyés en essayant de se traîner jusqu'au poste de secours, les cartouches sont terreuses, les fusils le mécanisme englué ne fonctionnent plus. Debout, les pieds englués, on secoue les paquets de boue des mains, il faut marcher les pieds écartés, enjamber la terre meuble des éboulements en sondant la fange qui nivelle les trous. La boue aspire les jambes et fait peiner, ramenant quelquefois du fond des trous un

enchevêtrement de fils d'un ancien réseau téléphonique. Les morts tombés là à l'automne 1914 réapparaissent par morceaux. Les rats cohabitent avec nous, ils pullulent. Les fantassins affamés, assoiffés, fiévreux, trempés d'eau, baignés de boue, mangés par les poux, criblés de balles, d'obus, de bombes, ont à faire des corvées imposées par l'état-major qui ignore tout de la vie aux tranchées. L'infanterie transporte à dos d'hommes dans un ouragan de mitraille l'énorme matériel de rondins, madriers, nécessaires à l'aménagement de nouvelles tranchées.

Le 16 juin, Louis se trouve engagé dans une bataille, celle de la Somme et de l'Artois, et plus précisément, au cimetière de Souchez et au Cabaret rouge où ont lieu de violents affrontements. La guerre fait rage, les parents Lebrun n'ont pas encore revu ni leurs fils, ni leur gendre, les permissions ont été supprimées. Les nouvelles sont rares, dans la campagne, les familles éprouvées se contentent de commenter les journaux, quand reverront-elles les absents ?

